

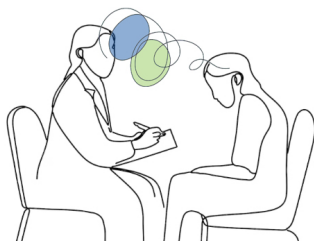
Traitements psychotropes & grossesse

- ce qu'il faut savoir -



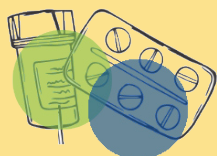
La grossesse peut modifier un trouble psychique et aggraver les symptômes.

Certains traitements comportent des risques pour le fœtus



Un trouble psychiatrique qui n'est pas ou mal pris en charge, peut avoir des conséquences sur la grossesse et sur l'enfant.

Un suivi adapté, y compris avec un traitement si nécessaire, permet au contraire de réduire les risques et de mieux vivre cette période.



Ne pas arrêter son traitement seule et/ou sans avis médical. L'arrêt brutal ou non accompagné d'un traitement psychotrope peut être dangereux.

Vous n'envisagez pas de grossesse

Une méthode de contraception efficace adaptée à votre mode de vie et à votre santé peut être mise en place avec votre équipe soignante.

Vous envisagez une grossesse

C'est possible, parlez en avec votre équipe soignante, c'est important !

Une consultation pré-conceptionnelle peut-être proposée environ 6 mois avant pour discuter de votre traitement et de l'accompagnement dans la perspective d'une grossesse.

Vous découvrez votre grossesse sous traitement

Contactez sans attendre votre équipe soignante : Il est important de ne pas arrêter le traitement de manière brutale ni modifier vous-même les doses car cela peut représenter un risque pour vous.

Pour en savoir plus, téléchargez notre fiche complète en scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur :

<https://www.ch-pyrenees.fr/patients-et-proches/cooperations-et-bonnes-pratiques/traitement-psychotropes-&-grossesse/>



Parlez-en avec vos référents !